

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 378 / novembre 2022

PANORAMA DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu	Nouméa
Superficie	18 576 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues kanaks
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants du Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République
Institutions du territoire	Congrès de la Nouvelle-Calédonie, Gouvernement, Sénat coutumier, CESE, Conseils coutumiers, 3 provinces

Repères historiques

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 av. J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, colonie française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V^e République.

Les années 1980 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les **Accords de Matignon**, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'**Accord de Nouméa**, signé le 5 mai 1998, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords : il organisa sur une période de 20 ans le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions (Congrès, Gouvernement, Sénat coutumier, Conseil économique et social). Cet accord prévoyait également la tenue d'au moins une consultation référendaire à l'issue de cette période. Les personnes admises sur la liste électorale spéciale pour la consultation dans les conditions définies par l'article 218 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999, se sont prononcées à trois reprises à la question « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ». Lors de la première consultation du 4 novembre 2018, 56,7 % des votants ont répondu « Non » et 43,3 % « Oui ». Lors de la deuxième consultation du 4 octobre 2020, 53,3 % des votants ont répondu « Non » et 46,7 % « Oui ». Lors de la troisième consultation du 12 décembre 2021, marquée par un appel à la non-participation des formations indépendantistes, l'abstention s'est élevée à 56,13 % des inscrits. 96,5 % des votants ont répondu « Non » et 3,5 % « Oui ».

Un statut institutionnel unique au sein de l'Outre-mer

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une **collectivité sui generis** spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. **L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.**

L'**État**, représenté par le Haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le **Congrès**, composé de 54 membres issus des trois assemblées provinciales, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit les membres du gouvernement.

Le **Gouvernement** de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion du territoire puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

Les **Provinces** ont été créées en 1989 dans un objectif de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs larges compétences s'exercent aux domaines du développement économique, du développement du territoire, des secteurs sociaux et de la culture.

D'autres institutions ont également été créées, telles que le Sénat coutumier, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) ou encore l'Autorité de la concurrence.

Un essoufflement de la dynamique démographique

La **population de la Nouvelle-Calédonie est estimée au 1^{er} janvier 2022 à 269 808**. Le territoire est donc en situation de **légère contraction démographique** depuis le dernier recensement de 2019 (271 290). La situation s'est en effet inversée en l'espace d'une décennie. L'accroissement démographique qui s'établissait à +8,8 % pour la période intercensitaire 2009 – 2014, puis à +1,0 % entre 2014 et 2019, est désormais négatif (-0,4 % en 2021). Le **solde migratoire négatif** (dont le cumul s'élève à -9 497 personnes entre 2014 et 2019 avec un maintien de cette tendance en 2020 et 2021) n'est plus compensé par le solde naturel positif, du fait de la baisse constante de la fécondité. Avec un âge moyen de 34,7 ans en 2019, contre 33,0 ans en 2014, la population calédonienne vieillit. Si la part des moins de 20 ans diminue (29,6 % en 2021, contre 31,8 % en 2014), elle demeure cependant supérieure à celle de la France entière (23,7 %).

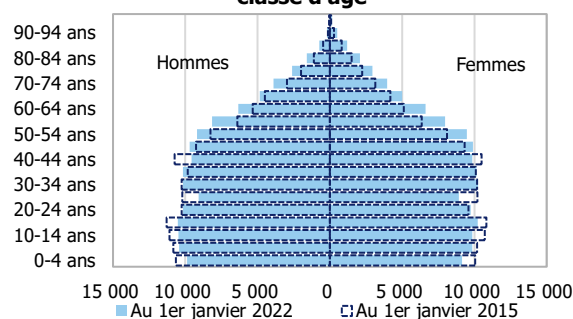
D'après les données du recensement de 2019, la province Sud compte 203 144 habitants (75 % de la population, dont 67 % sur le grand Nouméa) en hausse de 1,6 % par rapport à 2014. La province Nord compte 49 910 habitants (18 % de la population totale), en baisse de 1,1 %. Enfin, 18 353 personnes habitent en province des Îles Loyauté dont la population est stable par rapport à 2014, mais est en net recul par rapport 1996 (-12,1 %).

Indicateurs démographiques 2021	Nouvelle-Calédonie	France entière
Population (milliers, millions pour la France)	269,8 ⁽¹⁾	67,6
Part des moins de 20 ans (%)	29,6	23,7
Part des 20 - 64 ans (%)	59,9	55,3
Part des 65 ans et plus (%)	10,6	21,0
Densité de population (hab/km ²)	15	119,7 ⁽²⁾
Taux de croissance annuel de la population (%)	-0,4	0,3
Taux de natalité (taux pour 1 000 habitants)	14,3	10,9
Taux de mortalité (taux pour 1 000 habitants)	7,2	9,7
Taux de mortalité infantile (taux pour 1000 naissances)	7,4	3,6
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,02	1,83
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	79,1	85,4
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	72,9	79,3

Estimation ISEE, INSEE : (1) 2022, (2) 2019

Sources : INSEE, ISEE

Population de la Nouvelle-Calédonie par classe d'âge



Source : ISEE

Panorama de l'économie

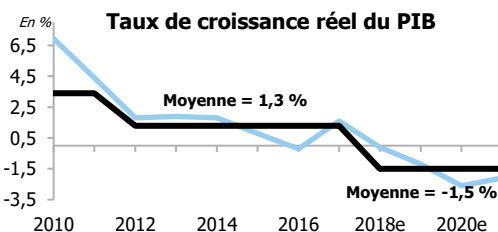
Un régime de croissance ancré en territoire négatif depuis 2018

Le **produit intérieur brut (PIB) de la Nouvelle-Calédonie a dépassé les 1 000 milliards XPF en 2018 (estimation CEROM), mais sa croissance est désormais négative** : -1,5 % par an en moyenne entre 2018 et 2021 en termes réels estimés, alors qu'elle était de 1,3 % sur la période 2012-2017. Le contexte est marqué par l'arrivée à maturité de certains moteurs de croissance, la crise sanitaire liée à la Covid-19, une succession de consultations référendaires porteuses de tensions et d'incertitudes, mais aussi par des difficultés conjoncturelles et structurelles pour l'industrie du nickel (volatilité des cours mondiaux, mouvements sociaux, intempéries, difficultés techniques...). La Nouvelle-Calédonie n'a ainsi pas connu le rebond observé dans les autres géographies d'outre-mer et la métropole en 2021.

Principaux indicateurs économiques	2011	2021	France
PIB (Md de XPF courant)	887	1016(e)	299 043
Taux de croissance du PIB (%)	4,4	-2,1	6,8
PIB par habitant (euros courants)	29 440	30 509	36 981
Taux de dépendance aux importations (% du PIB) ⁽²⁾	42,0	33,4 ⁽¹⁾	29,2
Taux d'inflation (%), moyenne annuelle	2,4	0,6	1,6
Taux de chômage (%), au sens du BIT	nd	13,3	7,3

(1) Estimations 2020 ; (2) de biens et services

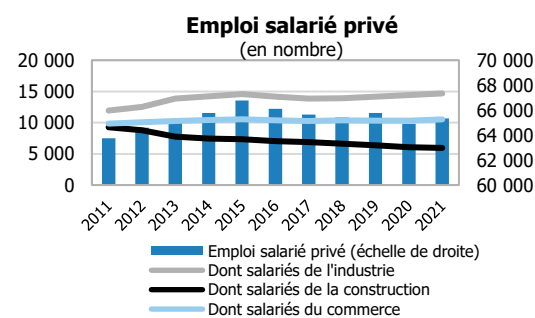
Sources : IEOM, INSEE, ISEE, Banque de France



Source : ISEE - CEROM

Un marché de l'emploi atone depuis 2016

Entre 2011 et 2021, **l'emploi salarié privé n'a crû que de 0,2 % en moyenne par an** pour s'établir à 65 340 en 2021. Il a en effet progressé jusqu'en 2015, avant de stagner, puis légèrement décroître depuis cette date. Cette évolution masque des disparités selon les secteurs à l'exemple de la construction qui a détruit de nombreux emplois (-3 300 emplois) en raison de l'achèvement de certains grands projets (usines métallurgiques, médipole, etc.) et d'autres comme l'industrie manufacturière qui en a créé (+2 075 emplois). Le secteur du commerce n'a quant à lui créé que 695 emplois en 10 ans. En parallèle, sur la décennie 2009-2019 (derniers chiffres disponibles), **l'emploi salarié public a continué de progresser régulièrement** (+1,0 % par an en moyenne, soit +2 000 emplois sur la période), dont +591 entre 2015 et 2018



Sources : ISEE, CAFAT

(ce qui a compensé une partie seulement des suppressions d'emplois dans le privé). En 2019, avec un effectif de près de 22 300 personnes, il représente 25 % de l'emploi salarié total (soit près de 88 000 personnes).

Une inflation modérée jusqu'en 2021

Depuis décembre 2011, **l'inflation hors tabac n'a été que de 7,6 % sur 10 ans, soit moins de 1 % par an en moyenne**. Sur la même période, les prix alimentaires ont crû de 15,9 %, le prix des services de 12,3 %. L'écart de prix moyen avec la France métropolitaine était estimé à 33 % en 2015.

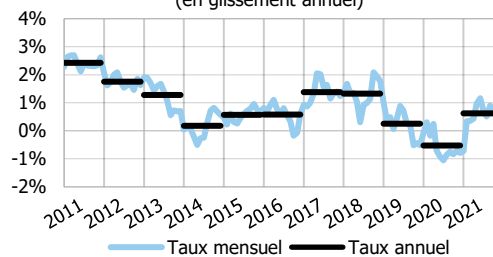
En 2022, l'inflation s'est en revanche nettement accélérée sous l'effet notamment de la guerre russe en Ukraine : l'indice des prix à la consommation croît de 5,1 % en glissement annuel au mois d'octobre, principalement tiré vers le haut par l'énergie et l'alimentation (niveau toutefois inférieur à celui enregistré en métropole sur la même période avec +6,2 %).

Des échanges extérieurs déficitaires

Le **taux de couverture des marchandises s'établit à 54 % en moyenne sur 10 ans, avec de fortes variations** (liées à la volatilité du cours du nickel), dont un pic à 68,3 % en 2018. Entre 2011 et 2021, les **exportations, constituées à 93 % de produits de l'activité du Nickel**, progressent en valeur (+32,2 %) tandis que les importations baissent (-10,6 %). Le solde de la balance commerciale, structurellement déficitaire, est relativement stable depuis 2020 (-94,8 Mds XPF en 2021).

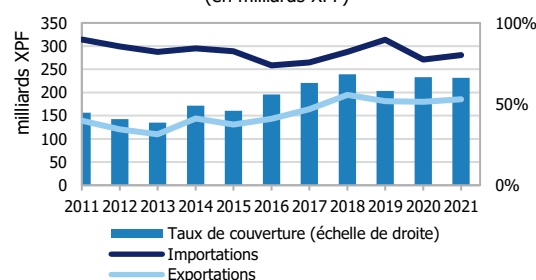
La **France** demeure le **premier fournisseur** du territoire (26 % des importations), suivie de la Chine (12 %), Singapour (10 %) et l'Australie (9 %). La **Chine** s'impose comme le **premier client** (47 % du total) du fait de ses achats de nickel. Les échanges avec les archipels voisins (États du Groupe Fer-de-lance mélanésien notamment) demeurent faibles.

Indice des prix à la consommation
(en glissement annuel)



Sources : ISEE

Échanges commerciaux
(en milliards XPF)



Source : ISEE, Douanes

Importations (milliards XPF)	2011	2021	TCAM ⁽¹⁾	Exportations (milliards XPF)	2011	2021	TCAM ⁽¹⁾
Produits minéraux	60,9	55,9	-0,8 %	Produits de l'activité du nickel	130,8	174,3	2,9 %
Machines, appareils et matériel électrique	45,6	50,1	1,0 %	dont Ferronickels	74,6	88,8	1,8 %
Produits alimentaires, boissons, tabacs	37,6	44,3	1,6 %	dont Minerai de nickel	25	55,7	8,3 %
Matériel de transport	35,1	38,1	0,8 %	dont Mattes	22,1	0	-100,0 %
Produits chimiques	19,5	24,5	2,3 %	dont Nickel Hydroxide Cake (NHC)	9,2	29,9	12,4 %
Métaux et ouvrages en ces métaux	16,1	17,2	0,7 %	Produits de la mer	1,8	1,2	-4,3 %
Produits en caoutchouc et plastique	11,2	11,1	-0,2 %	dont Crevettes	1,0	0,9	-1,4 %
Textiles	6,9	8,7	2,4 %	dont Thons	0,4	0,3	-4,7 %
Papiers et ouvrages en papier	4,7	3,4	-3,2 %	dont Holothuries	0,002	0	
Autres produits	73,7	25,3	-10,2 %	Autres produits	7,4	9,5	2,4 %
Total importations	314,2	280,7	-1,1 %	Total exportations	140,6	185,9	2,8 %

(1)TCAM : taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2021
Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

(1)TCAM : taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2021
Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Un territoire fragilisé par un endettement croissant

L'équilibre des finances publiques est de plus en plus tendu. **Le ratio d'endettement** (capital restant dû / recettes réelles de fonctionnement) **de la collectivité de Nouvelle-Calédonie est passé de 36 % en 2012 à 255 % en 2022**, en très forte hausse depuis le début de la pandémie de Covid-19 (prêts de mai 2020 -28,6 milliards- et de juillet 2022 -20,88 milliards XPF-mis en œuvre par l'AFD et garantis par l'État).

La problématique du financement des déficits des comptes sociaux de la CAFAT¹ (déficit multiplié par 5 entre 2017 et 2020) reste très prégnante, notamment pour le régime unifié d'assurance maladie-maternité (RUAMM) dont le résultat net est de -9 milliards XPF en 2020 pour un déficit cumulé de 37 Mds XPF.

Les principaux secteurs d'activité

L'économie calédonienne se caractérise par une tertiarisation avancée : en 2021, les services (dont les administrations) créent 61 % de la richesse, et le commerce 11 %. Suivent l'industrie (dont les activités minières et métallurgiques) 17 %, la construction 10 % et le secteur primaire 2 %. On dénombre 38 588 entreprises marchandes, dont 98 % ont moins de 10 salariés.

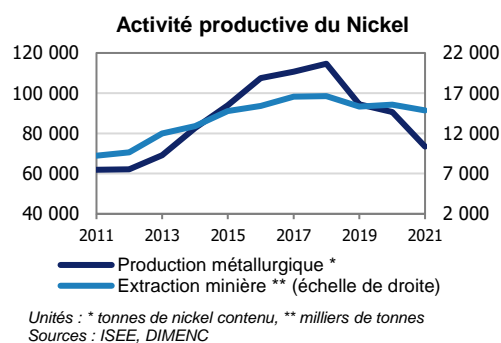
Un secteur métallurgique confronté à des difficultés de production et de rentabilité

Considéré comme le **secteur phare de l'économie calédonienne, le poids de l'industrie du nickel dans le PIB varie sensiblement selon le cours du nickel. Il s'établit à 9 % en 2021**, mais sa capacité d'entraînement sur l'économie est bien plus significative du fait de l'importance des sous-traitants et de son influence sur le climat de confiance.

¹ La CAFAT est l'organisme de protection sociale en Nouvelle-Calédonie qui assure pour les salariés du territoire la gestion de l'ensemble des régimes (retraite, assurance maladie, risques professionnels, chômage, prestations familiales). Tous sont déficitaires à l'exception de celui des prestations familiales.

L'extraction de minerai et la production métallurgique avaient considérablement augmenté avec la mise en service de deux nouvelles usines (2007-2012). Cette tendance s'est toutefois infléchie depuis 2018 : baisse de 10,6 % des productions minières (en dépit de nouvelles autorisations d'exportation délivrées par le Gouvernement) et de 35,9 % des productions métallurgiques suite à des mouvements sociaux, à des difficultés technologiques et à la fréquence des intempéries.

Sur le plan mondial, les nombreux investissements (notamment en Asie) qui ont suivi le boom du cours du métal de 2007-2008 se sont traduits par l'accroissement des capacités de production et une forte pression à la baisse des cours. Depuis le point bas de 2016, le cours LME se redresse significativement (18 480 \$/tonne en moyenne en 2021) en raison d'une forte demande. **Malgré ce contexte favorable, les opérateurs métallurgiques du territoire peinent à trouver leur rentabilité**, leurs coûts (notamment énergétique) étant élevés et leur production insuffisante.



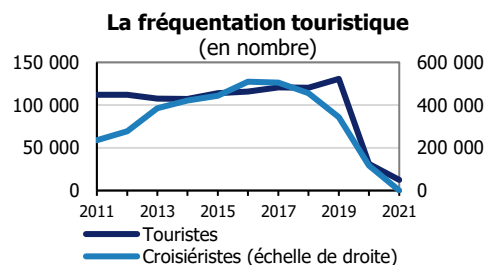
Unités : * tonnes de nickel contenu, ** milliers de tonnes
Sources : ISEE, DIMENC

L'activité du secteur du BTP en forte contraction

Le secteur du BTP représente 9 % de la création de richesse et emploie près de 9 % des salariés du secteur privé en 2021. Longtemps tirée par le rattrapage économique (développement des infrastructures et construction d'usines métallurgiques), l'activité du secteur s'essouffle : l'investissement des ménages dans l'immobilier ainsi que le nombre de chantiers diminuent. Le nombre de salariés employés dans le BTP s'est ainsi réduit de 36 % entre 2011 et 2021.

Un secteur touristique très affecté par la crise sanitaire

De 2011 à 2019, en moyenne 113 000 touristes ont visité chaque année le territoire avec un pic de 130 000 en 2019. En parallèle, l'activité des croisières s'est rapidement développée avec un record de 509 000 croisiéristes en 2016. **La fermeture des frontières en 2020 en réaction à l'épidémie de covid-19 a entraîné un effondrement des arrivées de touristes et croisiéristes.** Toutefois, le tourisme local et les soutiens publics ont permis à la plupart des entreprises du secteur de résister jusqu'à la réouverture des frontières en mars 2022. Le secteur touristique (hébergement et restauration) représente 6,1 % du nombre de salariés du secteur privé en 2021 contre 6,7 % en 2019.



Source : ISEE

Le financement de l'économie

La Nouvelle-Calédonie compte dix établissements financiers implantés localement sur l'activité de crédit, dont quatre banques commerciales (BCI, BNC, SGC, BNPPC), quatre sociétés de financement (SOCALFI, BPCE Lease Noumea, Nouméa Crédit, Crédit Calédonien et Tahitien), un établissement de crédit spécialisé (Crédit Agricole Mutuel), une banque publique d'investissement (Bpifrance). Sept établissements « hors zone » complètent l'offre de financement du territoire.

Indicateurs monétaires et financiers	2011	2021	TCAM ⁽¹⁾
Masse monétaire (Md XPF)	533	709	2,9 %
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 333	2 477	0,6 %
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 170	970	-1,9 %
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,85	1,84	-0,1 %
Actifs financiers des agents économiques ⁽²⁾ (Md XPF)	642	879	3,2 %
Encours sains des agents économiques ⁽²⁾ (Md XPF)	891	1 275	3,7 %
Taux de créances douteuses ⁽²⁾	2,6 %	4,2 %	

(1) Taux de croissance annuel moyen sur la période 2011-2021

(2) auprès des établissements de crédit locaux et HZ

Source : IEOM

La **bancairisation de l'économie continue de se développer** au regard du nombre de comptes, de l'évolution des moyens de paiement ou encore de la croissance des encours sains de crédits entre 2011 et 2021 (+3,7 % en moyenne annuelle) qui approchent les 1 300 Md XPF à fin 2021 (soit 128 % du PIB). Depuis 2018, dans un contexte économique et politique morose, l'activité bancaire reste globalement résiliente, même si les **signes d'essoufflement** progressif se confirment (moindre dynamisme du marché immobilier et des investissements).

Indicateurs entreprises	2011	2021	TCAM ⁽³⁾	Indicateurs ménages	2011	2021	TCAM ⁽³⁾
Encours sains ⁽¹⁾ (Md XPF, au 31/12)	422	523	2,2 %	Encours sains ⁽¹⁾ (Md XPF, au 31/12)	391	537	3,2 %
dont crédits d'exploitation (%)	18	20	3,2 %	dont crédits à la consommation (%)	18	14	-1 %
dont crédits d'investissement (%)	53	46	0,6 %	dont crédits à l'habitat (%)	80	85	2 %
dont crédits à la construction (%)	26	31	-4,9 %				
Créances douteuses nettes (Md XPF, au 31/12)	3,8	32,0	23,9 %	Créances douteuses nettes (Md XPF, au 31/12)	3	9	12,2 %
Actifs financiers ⁽²⁾ (Md XPF, au 31/12)	208,9	291,3	3,4 %	Actifs financiers ⁽²⁾ (Md XPF, au 31/12)	346	457	2,8 %

(1) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

(3) taux de croissance annuel moyen sur la période 2011-2021

Source : IEOM

Dans le cadre de la **modernisation de sa politique monétaire** et de **l'accompagnement de l'économie de la zone F CFP face à la crise**, l'IEOM a mis en place en décembre 2019 un nouvel instrument de refinancement auquel les établissements de crédit de la place peuvent souscrire via un mécanisme d'appel d'offres. Ces lignes de refinancement marquent un changement de dimension par rapport à la politique antérieure et permettent désormais de couvrir la moitié du déficit clientèle de la place calédonienne. Fin 2021, l'encours total de prêts de l'IEOM au bénéfice des établissements de crédits de la zone F CFP était de 175 milliards XPF.